

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

HAUTE-GARONNE INGENIERIE - ATD

ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL
54 Boulevard de l'Embouchure 31200 Toulouse



DELIBERATION
Conseil d'Administration du 5 avril 2024

Séance du : 5/04/2024

Date de convocation : 28/03/2024

Membres en exercice : 31

Quorum : Non requis - 2^{ème} convocation du Conseil d'Administration ajourné le 28/03/2024 faute de quorum

Présents ou représentés : 9

Absents ou excusés : 22

Seuil de la majorité absolue : 5

Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
-----------------	-------------------	-----------------------

Délibération 24.04.686

Objet : Approbation du Compte Administratif 2023

ANNEXE : Compte Administratif 2023

Le 5 avril 2024 à 10 h 00 s'est réuni à la Maison des Territoires de la Haute-Garonne, le Conseil d'administration de Haute-Garonne Ingénierie-ATD, sous la présidence de Madame Maryse VEZAT-BARONIA, Vice- Présidente de Haute-Garonne Ingénierie-ATD.

L'assemblée était composée comme suit :

PRESENTS/REPRESENTES : (9 membres)

Madame Julie ALBOUY (pouvoir à Monsieur Loïc GOJARD), Messieurs Jean-Marc BERGIA, André DURAND, Loïc GOJARD, Patrice LAGORCE, Patrick LEFEBVRE, Bernard PRINCE, Mesdames Maryse VEZAT-BARONIA et Véronique VOLTO.

EXCUSES : (22 membres)

Messieurs Jérôme BOUTELOUP, Daniel CALAS, Mesdames Catherine CAMBEFORT, Martine CROQUETTE, Messieurs Victor DENOUVION, Serge DEUILHE, Madame Sandrine FLOUREUSSES, Messieurs Laurent FOREST, Olivier GUERRA, Madame Isabelle HARDY, Messieurs Jérôme LAFFON, Didier LAFFONT, Mesdames Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Lauriane MASELLA, Messieurs Jacques OBERTI, Philippe PETIT, Mesdames Emilienne POUMIROL, Françoise SIMEON, Florence SIORAT, Annie VIEU et Messieurs Sébastien VINCINI et Lionel WELTER.

Madame la Vice-Présidente présente aux membres du Conseil d'Administration les résultats du compte administratif 2023 tels qu'ils figurent dans le document budgétaire ci-annexé qui fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
<i>Prévu :</i>	871 396,32 €	871 396,32 €
Réalisé :	605 735,24 €	848 674,01 €
Reste à réaliser :	0,00 €	0,00 €

Investissement :

	Dépenses	Recettes
<i>Prévu :</i>	260 438,78 €	281 280,78 €
Réalisé :	103 499,42 €	89 493,14 €
Reste à réaliser :	57 659,08 €	0,00 €

Résultats de clôture de l'exercice 2023 :

Fonctionnement :	242 812,77 €
Investissement :	173 376,74 €
Résultat global :	416 189,51 €

Madame la Vice-Présidente fait procéder au vote du compte administratif 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration présents et représentés, décident à l'unanimité :

- D'approuver le compte administratif 2023 présenté par Monsieur le **PRESIDENT** de Haute-Garonne Ingénierie-ATD tel que figurant dans le document ci-annexé, ce dernier étant conforme au compte de gestion correspondant établi par Madame le Payeur Départemental, comptable de l'établissement pour les opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- D'autoriser le Président à engager les démarches nécessaires à l'exécution de la délibération.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, conformément à l'article L. 3241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président de Haute-Garonne Ingénierie-ATD

Sébastien VINCINI